



# Budget rectificatif n°2 2024

*Soumis au vote du Conseil d'Administration  
Du 04 décembre 2024*

---

Crous de Lyon



*Allix EF réhabilités*



Ce budget rectificatif a pour objet d'ajuster les enveloppes d'AE et de CP suite aux éléments intervenus depuis le Budget voté au Conseil d'Administration du 17 juin 2024, et des réalisations en décaissements et en encaissements.

## 1) Variations sur les recettes encaissées

Origine des recettes		Montant
<b>Recettes Globalisées :</b>		<b>+3 774 761</b>
<b>Dont Recettes propres (RGRP) :</b>		<b>+876 446</b>
<b>Hébergement</b> <b>+411 k€</b>	<input type="checkbox"/> Augmentation des prévisions de recettes, avec l'intégration des +3,5% de charges au 1 <sup>er</sup> septembre 2024 (celle de +3,5% liée au loyer pur avait déjà été prévue dès le BI), représentant +103 k€	+103 000
	<input type="checkbox"/> Diminution des recettes d'hébergement : -Liée à un taux d'occupation inférieur à la prévision à la rentrée de septembre 2024 (décalage travaux estivaux, nuisibles) -Liée au décalage de la livraison de Métare A réhabilité : 43 lgts vacants représentant un manque à gagner de -70 k€ sur le 3 <sup>e</sup> quadrimestre	0
	<input type="checkbox"/> Reversement de la PCRC de la part de GLH pour la fin de bail de Paradin fin 2024 :	+378 000
<b>Restauration</b> <b>+340 k€</b>	<input type="checkbox"/> Augmentation des recettes du dernier quadrimestre 2024	+340 000
<b>Services supports</b> <b>+125 k€</b>	<input type="checkbox"/> Cession du réseau de fibres optiques LYRES par les 11 établissements d'enseignement supérieur -dont le Crous- à l'opérateur Céleste. La quote-part du Crous représente 41 258 € ;	+41 258
	<input type="checkbox"/> Subvention Crous hors SCSP : le Crous rembourse aux Crous adhérents de la centrale d'achats des Crous un montant de remises de fin d'année (RFA)	+84 188
<b>Dont Fiscalité affectée (RGFA) :</b>		<b>+375 680</b>
<b>Vie étudiante</b>	<input type="checkbox"/> Ajustement sur l'encaissement de la CVEC (en fonction de la collecte et des critères de répartition dans le réseau), à hauteur de 2 058 841 €, contre 1 683 161 € prévus lors du budget initial Rappel : la fraction de CVEC attribuée aux Crous est attribuée par le Crous en fonction : - Du nombre d'étudiants inscrits en Formation Initiale qui ont produit l'attestation CVEC - Du nombre d'établissements d'enseignement supérieur ayant leur siège dans le ressort de chaque Crous.	+375 680
<b>Dont Subvention charges service public (RGSU) :</b>		<b>+1 328 343</b>
<b>Services supports</b>	<input type="checkbox"/> Complément SCSP au titre du repas à 1 euro (en restos gérés et agréés)	+865 999
	<input type="checkbox"/> Complément SCSP au titre de la restauration agréée (repas à 3,3 €)	+435 609
	<input type="checkbox"/> Complément SCSP au titre de la revalorisation du régime indemnitaire des personnels	+26 735
<b>Dont autres Financements de l'Etat (RGFE) :</b>		<b>+1 163 500</b>
<b>Restauration</b>	<input type="checkbox"/> Fonds Verts de l'Etat : 136 474 € pour l'axe1 [passage au 100% Bio dans les RU], 65 453 € pour l'axe 2 [équipement de lutte contre le gaspillage alimentaire], 26 349 € pour l'axe 3 [Formation des acheteurs publics et des gestionnaires à l'appli Egalim], 6 545 € pour l'axe 4 [Audits de restaurants sur leurs pratiques en matière de réduction du gaspillage alimentaire], 28 150 € pour l'axe 5 [Installation d'équipements d'économie d'eau]	+234 821

<b>Hébergement</b>	☐ Fonds Verts de l'Etat : 28 150 € pour l'axe 5 [Installation d'équipements d'économie d'eau en résidences]	+28 150
<b>Sce supports</b>	☐ Recette liée au bouclier tarifaire obtenu de Dalkia pour l'électricité et le gaz (après 882 k€ en juin)	+900 529
<b>Dont autres Financements Public (RGFP) :</b>		<b>+30 792</b>
<b>Restauration</b>	● Subvention de l'université Lyon 2 pour l'équipement de la centrale frigorifique du Ru à Bron : prise en charge à 50% par l'université	+30 792
<b>Recettes fléchées</b>		<b>-3 592 936</b>
<b>Dont Recettes fléchées Financement Etat (RFFE) :</b>		<b>-3 247 561</b>
☐	Réhabilitation résidence Paradin (Cnous) : décalage de l'encaissement à 2025	-100 000
☐	Résidence Bron Campus (Cnous) : décalage de l'encaissement à 2025	-1 432 177
☐	Résidence Bron Campus (min. Culture) : décalage de l'encaissement à 2025	-108 491
☐	Réhabilitation Allix E ET F (Cnous) : décalage de l'encaissement à 2025	-1 063 622
☐	Construction résidence DEBOURG (Cnous) : décalage de l'encaissement à 2025	-1 616 021
☐	Réhabilitation résidence Paradin (Cnous) : décalage de l'encaissement à 2025	-100 000
☐	Résidence Bron Campus (Cnous) : décalage de l'encaissement à 2025	-1 432 177
☐	Cafet Physique Doua (Cper Etat) : décalage de l'encaissement à 2025	-50 000
☐	Réhabilitation METARE A (Cper Etat) : encaissement avancé sur 2024	+77 750
☐	Densification de madeleine (Cper Etat) : encaissement avancé sur 2024	+745 000
☐	Réhabilitation TOUR PUVIS (Cper Etat) : encaissement avancé sur 2024	+300 000
<b>Dont Recettes fléchées Autres Financement Publics (RFFP) :</b>		<b>-345 375</b>
☐	Construction résidence Laennec -Barré Sinoussi (université) : décalage de l'encaissement à 2025	-205 872
☐	Réhabilitation Allix E ET F (Cper Région) : décalage de l'encaissement à 2025	-139 503
<b>Total recettes :</b>		<b>+181 825</b>

## 2) Variations sur les dépenses (ventilées par nature, en autorisations d'engagements et crédits de paiements)

Sous- nature	Objet	AE	CP
<b>Personnel</b>			
<b>Personnel</b>	Ouverture complémentaire en ESR 011, pour la revalorisation du régime indemnitaire des personnels sociaux pour 26 735 €	+26 735	+26 735
<b>Total Personnel</b>		<b>+26 735</b>	<b>+ 26 735</b>

Sous-nature	Objet	AE	CP
<b>Fonctionnement</b>			
Alimentaire	-	-150 000	-150 000
<b>Sous total Alimentaire :</b>		<b>-150 000</b>	<b>-150 000</b>
Viabilisation	☐ Economie constatée sur les factures de fluides au 2 <sup>e</sup> semestre	-250 000	-250 000
<b>Sous total Viabilisation :</b>		<b>-250 000</b>	<b>-250 000</b>
Entretien	☐ Equipement de lutte contre le gaspillage alimentaire : axe 2 du FVE (2 x 65 453 €)	+130 905	+130 905
	☐ Installation d'équipements d'économie d'eau : axe 5 du FVE (2 x 28 150 €)	+56 300	+56 300
	☐ Modification du Budget Pôle Maintenance : réajustements de projets (Rockefeller : -75 k€), et transferts de nature de dépenses (83 k€ basculés de l'investissement au fonctionnement)	+ 8000	+8 000
	☐ Économie sur les CP, zéro en AE :	0	-450 000
<b>Sous total Entretien :</b>		<b>+ 195 205</b>	<b>-254 795</b>
Frais généraux	☐ Budget informatique : - projet GED annulé - diminution des CP avec décalage de prestations	-84 000 0	-42 000 -60 000
	☐ Dépenses dans le cadre du FVE : formations à l'appli Egalim (axe 3 : 2 x 26 349 €) et audits en RU sur la réduction du gaspillage alimentaire (axe 4 : 2 x 6 545 €)	+65 789	+65 789
	☐ Surcoût des intérêts d'emprunts (revalorisation des taux, surcoût en DFGE, compensé pour l'essentiel par une diminution du remboursement du capital de 241 k€)	+252 218	+252 218
	☐ Ajustement de l'enveloppe en hébergement et restauration	-300 000	-500 000
	☐ Diminution des CP sur l'opération quartier de la Physique, (4 180 € de CP, contre 28 860 € ouverts précédemment)	0	-24 680
☐ CVEC 'Culturel' : sur le projet de la maison itinérante de Roanne, des crédits 2024 sont basculés de l'investissement vers les frais généraux	-84 689	-103 701	
<b>Sous total Frais généraux :</b>		<b>+78 696</b>	<b>-204 972</b>
Participations financières	☐ CVEC 'culturel' : complément d'AE pour la dernière commission de 2024 et refermeture d'enveloppes sous exécutées en CP	55 000	-293 000
	☐ Ajustement des versements de CP sur la restauration agréée	0	-100 000
	☐ Diminution des CP sur l'opération Ru Tréfilerie de 243 k€, (contre 486 542 € ouverts précédemment)	0	-243 271
<b>Sous total Participations financières :</b>		<b>+55 000</b>	<b>-636 271</b>
<b>Total fonctionnement</b>		<b>-71 099</b>	<b>-1 496 038</b>

## Investissement

Cela concerne essentiellement des déprogrammations sur des opérations pluriannuelles d'investissement liées à des décalages de calendrier dans les travaux (le tableau n°9 détaille les enveloppes d'AE et de CP ouvertes pour les opérations fléchées)

	AE	Total AE après BR2	CP	Total CP après BR2
<b>Dont Opérations pluriannuelles financées par fiscalité affectée :</b>				
☐ CVEC 'Culturel' : maison itinérante de Roanne : bascule des crédits 2024 de l'investissement vers les frais généraux	-84 689	0	-103 701	0
☐ CVEC 'CVE21-22" : salles communes Haigneré, report du reliquat sur 2025 (clôture de l'opération)	0	0	-152 726	0
<b>Total financement fiscalité affectée :</b>	<b>-84 689 €</b>		<b>-256 427 €</b>	
<b>Dont Opérations pluriannuelles financées par l'Etat :</b>				
☐ Modernisation Kiosque de Bron (Cnous) : reliquat de crédits reportés à 2025	-1 273	0	-1 993	0
☐ EMS Ru METARE (Cnous) : AE et CP 100 k€ décalé à N+1. étude de faisabilité en 2025	-100 000	0	-100 000	0
☐ Réhabilitation Tour Puvis (Cnous) : AE -300 k€ et CP -300 k€ décalés sur N+1. Tranche 3 programmée sur 2025 pour la rénovation rdc résidence + extérieurs	-300 000	+8 070	-25 652	+282 418
☐ Requalification site Paradin (Cnous) : -70 k€ en AE et CP décalé vers N+1. Finalisation de l'étude de faisabilité sur 2025	-70 000	+30 000	-70 000	+30 000
☐ Réhabilitation Allix EF (Cnous) : reports de 150 k€ en AE et Cp sur 2025. Finalisation travaux des 11 studios en rdc	-150 000	1 188 303	-150 000	3 680 000
☐ Réhabilitation Allix GH (Cnous) : correctif technique, reports de 201 € d'AE sur N	+201	+201	0	+1 852
☐ CAMPUS BRON (Cnous) = AE et CP reportés sur N+1. Ajustement en fonction de l'exécution du contrat de Marché de Partenariat	-845 856	+357 944	-1 350 000	+1 410 140
☐ Construction Debourg (Cnous) : CP partiellement décalés à 2025, en fonction de l'avancée du projet	0	+6 105 830	-1 650 000	+560 543
<b>Sous total Cnous :</b>	<b>-1 466 928</b>	<b>0</b>	<b>-3 347 645</b>	<b>0</b>
☐ ISOTHREP Façades Tour Puvis plan de relance 2021 (080) : ajustement d'AE (BDC non intégralement consommé, soldé et réengagé en 2024)	+480	+480	0	+5 591
☐ CAMPUS BRON (Ministère de la Culture) : correctif d'AE et complément de subvention de 3 772 € en AE et CP	-45 078	+9 093	+3 772	+178 184
<b>Sous total Plans de Résilience &amp; Relance :</b>	<b>-44 598</b>	<b>0</b>	<b>+3 772</b>	<b>0</b>
-	-		-	
<b>Sous total autres ministères :</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
☐ Quartier de la Physique (Cper Etat) : décalage d'AE et de CP sur 2025	-15 000	+8 480	-20 000	+3 480

☐ Réhabilitation Tour Puvis (CPER Etat) : subvention complémentaire de 300 k€ en AE et CP (pour compenser le surcoût opération)	+300 000	+668 582	+300 000	+1 190 772
☐ Densification Allix Fort St Irénée (CPER Etat) : report d'AE (BDC non intégralement consommé, soldé et réengagé en 2024)	+450	+450	0	+450
☐ Densification Madeleine (CPER Etat) : avancée de CP de 2025 à 2024, en fonction de l'échéancier de dépenses, avec priorisation de la consommation des Crédits CPER plutôt que Fonds propres (emprunt)	0	+4 400 000	+525 000	+1 449 000
☐ Construction Debourg (CPER Etat) : engagement dès la fin 2024, pour la notification du MGP d'ici décembre	+5 600 000	+5 600 000	0	0
<b>Sous total CPER ETAT :</b>	<b>+5 885 450</b>	<b>0</b>	<b>+805 000</b>	<b>0</b>
<b>Total financement Etat :</b>	<b>+4 373 924 €</b>		<b>-2 538 873 €</b>	
<b>Dont Opérations pluriannuelles financées par autres collectivités :</b>				
<b>Total financement autres collectivités :</b>	<b>- €</b>		<b>- €</b>	
<b>Dont Opérations pluriannuelles financées sur ressources propres :</b>				
☐ Ru Rockefeller : aménagement de brise soleil et de la laverie : coût opération augmenté de 20 k€, avec 304 170 € d'AE et CP reportés en N+1	-304 170	+24 200	-304 170	+24 200
☐ Réintégration des productions sur le RU Quais : reliquats décalés à 2025	-3 085	0	-3 085	+2 605
☐ Réhabilitation Tour de Puvis : décalage de la part fonds propres à 2025, par priorisation de la consommation des subventions	-50 939	0	-50 939	0
☐ Construction Haigneré -Mermoz C (r.p) : décalage d'AE et de CP sur 2025	-350 000	+50 000	-307 885	+50 000
☐ Construction Haigneré -Mermoz B (r.p) : décalage d'AE et de CP sur 2025	-300 000	+42 919	-400 000	+54 642
☐ Réhabilitation Métare A (r.p) : décalage d'AE et de CP sur 2025, lié à décalage des travaux (livraison de la moitié des logements décalée à la fin 2024)	-200 000	16 241	-500 000	+86 430
☐ Construction Laennec (r.p) : décalage de CP sur 2025 (solde d'opération)	0	0	-60 000	+34 629
☐ Densification Madeleine (rp) : décalage de CP en 2025, avec priorisation de la consommation des crédits sur subvention	0	+10 511 346	-800 000	+495 806
☐ Construction Debourg (r.p) : engagement du Marché global de Performance dès la fin 2024 via l'autorisation d'emprunt	+18 000 000	+18 017 920	0	0
☐ Façades de Delessert = surcoût de 3 122 € (révision), ajustement des AE et CP (engagement BC opérandi 2019 non pris en compte dans AE consommées antérieures alors que les CP consommés avaient été pris en compte)	-7 114	+7 426	+3 122	+13 544
<b>Total financements pluriannuels sur ressources propres :</b>	<b>+16 784 692 €</b>		<b>-2 422 957 €</b>	
<b>Total investissements pluriannuels :</b>	<b>+21 073 927 €</b>		<b>-5 218 257 €</b>	

<b>Investissements annuels courants en ressources propres :</b>				
	<b>AE</b>	<b>Total AE après BR1</b>	<b>CP</b>	<b>Total CP après BR1</b>
☐ Budget Pôle Maintenance : transfert de crédits d'investissements vers le poste 'entretien'	-83 000		-83 000	
☐ Investissements annuels : fermeture de crédits	-180 000		-580 000	
<b>Total investissements annuels</b>	<b>-263 000 €</b>		<b>-663 000 €</b>	
<b>Totaux investissements</b>	<b>+20 810 927 €</b>		<b>-5 881 257 €</b>	

### 3) Conclusion

**Du point de vue de la comptabilité budgétaire**, à l'issue du BR n°2 :

➔ Recettes globalisées	74 987 332 €
➔ Recettes fléchées	15 077 792 €
<b>Total</b>	<b>90 065 124 €</b>
➔ Crédits de paiements	<b>93 396 877 €</b>
➔ Autorisations d'engagement	120 583 749 €
➔ Solde budgétaire après BR2	<b>-3 331 753 €</b>

Contre -10 864 138 € lors du vote du BR1 de juin dernier.

**Du point de vue de la comptabilité générale** (cf tableau de situation patrimoniale),

- Le résultat prévisionnel demeure négatif, à -316 848 €, mais est réduit de 3,748 M€.

La charge d'amortissement est augmentée de 400 000 € pour l'exercice 2024, ce qui pèse sur ce résultat, sans impact sur la CAF. Cette évaluation à la hausse est liée à, d'une part, des sorties d'inventaire sur décision qui sont des mises au rebut et nécessitent d'amortir complètement la valeur nette comptable restante et, d'autre part, des mises en service de biens immeubles avec rattrapage des amortissements sur la totalité de l'exercice 2024.

- Le tableau de situation patrimoniale, indiquant toujours les conditions de financement, présente un prélèvement au fonds de roulement à l'issue de ce BR2 de 6,4 M€ ; et le niveau du FDR atteint 22,4 M€, contre 28,92 M€ à la clôture 2023.
- La trésorerie projetée au 31 décembre 2024 s'établit à 28,6 M€, en baisse de 4,6 M€ par rapport à la situation du 1er janvier 2024 (33,26 M€). Parmi les éléments non budgétaires, il faut noter deux modifications au niveau du capital des emprunts ayant un impact sur la trésorerie :
  - concernant Haignéré, Barré Sinoussi et Charcot : le remboursement du capital diminue sur 2024 de 241 k€ (mais les intérêts progressent, avec une incidence sur les frais généraux)
  - sur le futur emprunt de Madeleine, il avait été prévu un tirage de 800 k€ sur 2024, à hauteur des CP. La dépense étant déprogrammée et inscrite sur 2025, les 800 k€ d'encaissements d'emprunts sont retirés sur l'exercice 2024.

